



BULLY - LE LIEN COMMUNAL



N° 109 - AVRIL 2006

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : mairie@bully.fr
Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

INFORMATIONS MUNICIPALES



Principales décisions du Conseil Municipal en date du 27 Mars 2006 :

- ❖ **Approbation du compte administratif de la commune, conforme au compte de gestion, pour l'exercice 2005**

Locaux commerciaux

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice précédent	Résultat de clôture 2005
Fonctionnement	9 674,22 E.	14 501,36 E.	4 827,14 E.	17 762,78 E.	4 827,14 E.
Investissement	363 086,00 E.	54 627,78 E.	- 308 458,22 E.	193 297,79 E.	- 115 160,43 E.
Total	372 760,22 E.	69 129,14 E.	- 303 631,08 E.	211 060,57 E.	- 110 333,29 E.

Affectation du résultat de clôture de fonctionnement 2005 en section d'investissement du budget 2006

Budget principal

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice précédent	Résultat de clôture 2005
Fonctionnement	628 080,06 E.	821 635,32 E.	193 555,26 E.	227 611,79 E.	193 555,26 E.
Investissement	655 245,20 E.	762 270,16 E.	107 024,96 E.	- 106 159,17 E.	865,79 E.
Total	1 283 325,26 E.	1 583 905,48 E.	300 580,22 E.	121 452,62 E.	194 421,05 E.

Affectation du résultat de clôture de fonctionnement 2005 en section d'investissement du budget 2006

- ❖ **Demande de subvention 2006 auprès du Conseil Général, au titre des amendes de police, pour la réalisation des travaux de sécurité suivants :**

- réparation de panneaux solaires vandalisés, pour un montant estimatif de 4 287,90 Euros,
- acquisition de panneaux de signalisation pour un montant de 3 000,00 Euros,

améliorant ainsi la circulation routière sur la Route Nationale 7 qui traverse la commune.

- ❖ **Approbation des budgets primitifs de la commune pour l'exercice 2006**

Budget primitif locaux commerciaux 2006

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	17 280,00 E.	17 280,00 E.
Investissement	130 907,09 E.	130 907,09 E.
Total	148 187,09 E.	148 187,09 E.

Budget primitif principal 2006

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	808 513,00 E.	808 513,00 E.
Investissement	811 153,39 E.	811 153,39 E.
Total	1 619 666,39 E.	1 619 666,39 E.

- ❖ *Les Taxes Directes Locales pour l'exercice 2006 sont fixées comme suit :*
Taxe d'Habitation : 11,50 % (*inchangée depuis 2003*)
Taxes Foncières - Foncier bâti : 14,36 % (*inchangée depuis 2003*)
- Foncier non bâti : 29,78 % (*inchangée depuis 2003*)

- ❖ *Nouveaux tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} avril 2006 :*

Désignation			Tarifs au 01/04/2006
Salle d'animation du Repiel	Location	Petite salle	200,00 €
		Salle pour les habitants de Bully	320,00 €
		Salle pour les extérieurs à Bully	610,00 €
	Nettoyage	Salle d'animation	100,00 €
		Petite salle	40,00 €
Etudes		par séance (toute séance commencée est due)	1,50 €
Concessions funéraires	30 ans	Concession de 2m ²	180,00 €
	30 ans	Concession de 4m ²	360,00 €
	15 ans	Concession de 2m ²	100,00 €
	15 ans	Concession de 4m ²	200,00 €
		Pour reprise d'une stèle	300,00 €
		Par place pour reprise d'un caveau ...	300,00 €
Taxe de pesage		2,30 €
Documents cadastraux		3,00 €
Photocopies		A4	0,30 €
		A3	0,60 €
Vacation de police		8,00 €
Droit de place		le mètre linéaire	0,50 €

A noter que les photocopies seront demandées en mairie uniquement lorsque l'épicerie de Bully effectuant habituellement cette prestation sera fermée.

Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le Lundi 15 Mai 2006 à 20 H.

Secrétariat de Mairie : Il sera fermé le samedi 29 avril.

Permanence des Elus

Daniel COTE, Adjoint chargé des bâtiments communaux et des équipements, n'assurera pas sa permanence le mardi 16 mai.

Bulletin Communal

L'édition 2005 a été distribuée individuellement aux Bullylois par les élus et membres de la commission communication, et déposée dans chaque boîte aux lettres identifiée. Il est possible malgré tout, et nous nous en excusons, que des personnes aient été oubliées. Elles pourront en retirer un exemplaire en mairie, aux heures d'ouverture habituelles.

La commission reste bien entendu ouverte à toute suggestion ou remarque que vous jugeriez utile à ce propos. Contact : Jacqueline Duclos, en mairie.

Info AUTOROUTE A89 Balbigny – La Tour de Salvagny

Les Maires des communes concernées, dont Bully, sont informés par arrêté préfectoral en date du 27 mars 2006, que tout accès aux propriétés publiques et privées, même closes de murs (sauf à l'intérieur des habitations), doit être autorisé aux agents de la société des autoroutes du sud de la France et à leurs auxiliaires chargés des opérations de géologie, géotechnique, topographie et d'archéologie, dans le cadre des études nécessaires aux travaux de ladite autoroute, pendant une durée de 5 ans.

Chacun des ingénieurs ou agents chargés des études ou travaux sera muni dudit arrêté qu'il sera tenu de présenter à toute réquisition. L'introduction dans les propriétés privées n'aura lieu qu'après accomplissement de formalités d'usage prescrites par l'article 1^{er} de la loi du 29 décembre 1892.

Carte Nationale d'Identité, Passeport ... : Attention, les examens arrivent... et les vacances aussi.

Soyez prévoyants et n'attendez pas le dernier moment pour une première demande ou un renouvellement.

Délai d'obtention : *entre 1 et 4 mois* suivant les périodes

Carte Nationale d'Identité : *validité : 10 ans, gratuit*

Passeport : *validité : 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs,
coût : timbre fiscal de 60 Euros pour les adultes et 30 Euros pour les mineurs*

Pour établir ces dossiers, s'adresser en Mairie, de préférence les jours de semaine plutôt que le samedi matin, selon vos disponibilités bien sûr. Vous éviterez ainsi une attente pas toujours agréable et une impossibilité de constituer le dossier dans les temps impartis.

ATTENTION ... NOUVELLES MESURES concernant les nouveaux **PASSEPORTS ELECTRONIQUES**, conformes pour l'accès au territoire américain :

*Désormais, il faudra fournir impérativement une copie **intégrale** de l'acte de naissance pour l'établissement ou le renouvellement d'un passeport. De même, il ne sera plus possible de faire établir un passeport en urgence pour raison professionnelle. Les seules urgences possibles seront réservées aux situations relevant d'impératifs humanitaires ou médicaux (maladie grave ou décès d'un parent à l'étranger). Enfin, le passeport électronique est un titre hautement sécurisé et ne sera délivré qu'à titre individuel, quel que soit l'âge du demandeur. L'inscription d'enfants sur le passeport des parents ne sera donc plus possible.*

INFORMATIONS DIVERSES

Tondeuses et autres engins à moteur réapparaissent avec le printemps.

*Par souci de bon voisinage, respectons les **horaires d'utilisation fixés par arrêté préfectoral**, à savoir :*

- **Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- **Le samedi** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

Déchets, végétaux et de toutes natures

*Il est rappelé, **qu'en aucun cas**, les déchets de végétaux (tonte d'herbe, taille de haies, etc....) ne doivent être déversés dans les fossés ou autres lieux communaux, ni même brûlés sur votre propriété par respect et civisme envers vos voisins, sous peine de poursuites. Le règlement sanitaire départemental interdit tout feu des particuliers, hormis les agriculteurs.*

*Pour se débarrasser de ces détritrus, **un seul endroit** à votre disposition : la **Déchetterie à Fleurieux/l'Arbresle**.*

Téléphone : 04.74.01.35.63.

Ouverture : Du 1^{er} avril au 30 septembre : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
le samedi de 9 h à 17 h

Déchets ménagers et collecte sélective

*Nous rappelons que les sacs jaunes, (que vous pouvez vous procurer en Mairie ainsi que les consignes de tri s'y rapportant), **ne doivent contenir que des emballages légers**, à l'exclusion de papiers ou barquettes en plastique souillés, gros cartons, bouteilles en verre etc.. La collecte s'effectue le **mardi matin**, mais attention, si le contenant du sac n'est pas conforme, celui-ci sera laissé sur place, charge à vous de retrier convenablement.*

*Pour les autres déchets ménagers, chacun doit disposer de **ses propres poubelles** ou, à défaut, doit déposer ses sacs devant son domicile. Cette collecte s'effectue les **mercredis et samedis matins**.*

Pour ces deux collectes, nous vous demandons de ne sortir vos sacs qu'avant le passage du camion.

*Des **containers « verre » et « journaux »** sont à votre disposition en **3 lieux différents sur la commune : rue de France, route de Montagny et rue Pierre Dupont**. Par respect de l'environnement, **rien ne doit être déposé autour** de ces containers.*

*Et **n'oublions pas** que si nous voulons un village propre, il nous faut commencer nous-mêmes par ne pas jeter papiers, paquets de cigarettes, bouteilles plastiques ou canettes métal, etc... sur la voie publique ou dans les espaces verts communaux, comme nous le constatons encore trop souvent, malheureusement.*

Relevé des compteurs d'eau

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues effectue actuellement le relevé des compteurs d'eau. Les abonnés doivent prendre toutes dispositions pour faciliter l'accès aux compteurs, évitant ainsi un déplacement par convocation.

Opération « Les Bouchons d'Amour » - Comité St Polycarpe

C'est un peu plus de 100 kg de bouchons qui ont été récoltés en 6 mois, depuis octobre dernier. C'est un début très prometteur et c'est un grand BRAVO adressé à tous, petits et grands. Continuez à déposer vos bouchons dans les 4 points de collecte : Boulangerie, Ecoles publique et privée St Vincent, Eglise. D'avance merci !

Sont concernés les bouchons en plastique de bouteilles d'eau, de boissons gazeuses et de bouteilles de lait ; ils doivent être secs et propres.

Pour votre information, le Centre Henry Gormand à Ecully, où nous faisons parvenir le fruit de la collecte, vend les bouchons à l'usine de recyclage C2P située dans la Z.I. Nord à Arnas, au prix de 200 Euros la tonne (180 Euros en 2004). Cette somme semble bien faible et pourtant sachez que l'Association « Les Bouchons d'Amour » a, en 4 ans, récolté 8 500 tonnes (source internet Août 2005), soit au prix d'aujourd'hui la somme de 1 million 700 000 Euros. N'est-ce pas encourageant ?

LES ASSOCIATIONS

AMICALE DES CLASSES EN 7

L'Amicale vous rappelle la date de la 1^{ère} réunion qui marque le début de l'aventure qui redémarre en vue de la Fête des Classes 2007, qui est fixée au **vendredi 12 mai 2006 à 20h30 au centre culturel** (centre village). **Toute personne dont l'année de naissance se termine par 7 est bien entendu conviée.** Contact possible auprès d'Evelyne Gouttenoire au 04.74.01.09.28

COMITE D'ANIMATION

Le Comité d'Animation prépare la Fête de la Musique du mois de Juin prochain et vous invite d'ores et déjà à réserver votre soirée du 21 juin. **AMBIANCE ASSUREE !!**

Toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient pousser la chansonnette ou jouer de leur instrument préféré, seul ou en groupe, seront bien évidemment chaleureusement accueillis. Faites vous connaître en contactant Suzanne RABATEL au 04.74.01.44.15 ou Jean-Pierre GASOLO au 04.74.26.93.50

DATES A RETENIR - PROCHAINES MANIFESTATIONS

DIMANCHE 30 AVRIL

Classes en 6

FETE DES CLASSES

Dès 11 Heures 30, après l'office religieux, le défilé, conduit par l'Orphéon de Brullioles, se mettra en place.

Sur la place du village, les Batucada, Groupe de bandas, vous feront patienter en musique en attendant le vin d'honneur qui se déroulera dans la Cour du Château, à partir de 12 Heures 15.

LES CLASSES EN 6 VOUS ATTENDENT NOMBREUX POUR FETER ENSEMBLE CETTE JOURNEE !!

LUNDI 8 MAI

Dépôt de gerbe en

COMMEMORATION DU SOUVENIR (Victoire 1945)

à 10 Heures devant la stèle, centre village. La population est cordialement invitée à cette manifestation suivie du vin d'honneur à la mairie.

DIMANCHE 21 MAI

Sou des Ecoles

BROCANTE - VIDE-GRENIER

toute la journée, rue du Pré de la Cour et rue des Romains

Cette année il fera beau !

Contact pour toute information, que vous soyez exposant ou acheteur : Emilie ROCHET au 04.74.26.70.96 ou Florence MARTIN au 04.74.01.16.91

Entrée : 1 Euro. Gratuit jusqu'à 12 ans. Buffet, buvette. Chineurs, visiteurs de Bully ou d'ailleurs, vous serez les bienvenus !!

De ce fait, la rue du Pré de la Cour et la rue des Romains seront fermées à la circulation de 5 Heures à 19 Heures. Nous demandons aux riverains de bien vouloir prendre les dispositions qui s'imposent et les remercions d'ores et déjà pour leur compréhension et leur collaboration.

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 MAI

Dites-le avec des fleurs !!

BONNE FETE MAMAN !

centre village – de 8 Heures à 13 Heures

A l'occasion de la **Fête des Mères**, l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée Saint-Vincent (A.P.E.L.) organise, comme chaque année, une **vente de plantes et fleurs variées**. Venez nombreux profiter du choix qui vous sera offert sur la **place centrale de notre village**.



JOYEUSE FETE AUX CLASSES EN 6 !!!

